

jardin^{de}verre

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE

MEDIATION ET DEVELOPPEMENT CULTUREL

1. FONCTION

L'ADAJ est une structure associative composée d'une équipe de 7 salariées, d'une trentaine d'intermittents, de formateurs aux arts du spectacle et de nombreux partenaires et intervenants. Dans le cadre du projet associatif et dans le respect de la délégation de service public, vous assurez la mise en œuvre des actions de sensibilisation aux arts de la scène, sous la responsabilité de la direction.

2. TÂCHES PRINCIPALES

- . Piloter des projets d'éducation artistique et culturelle
- . Mettre en place un programme d'ateliers, stages, rencontres, débats, visites pédagogiques, destiné à promouvoir les pratiques amateurs, susciter la curiosité et l'esprit critique du spectateur – en particulier les jeunes et les publics éloignés du spectacle vivant. Participer à la mobilité des publics.
- . Organiser et animer des espaces d'échanges et de rencontres pour construire des actions selon les besoins ou demandes exprimés par les différents publics, les enseignants, les responsables associatifs et institutionnels. (centres sociaux, collèges, lycées, école nationale de musique, médiathèque, service de l'emploi et de la jeunesse...).
- . Participer à l'élaboration de la programmation.
- . Elaborer et proposer des projets à partir des ressources artistiques et pédagogiques locales, régionales, voire nationales (artistes référents, compagnies en résidence...).
- . Instruire les dossiers d'aides financières de ces projets auprès des collectivités publiques et privées.
- . Soutenir et participer au plan de communication, tant sur son élaboration que sur sa mise en œuvre.
- . Assurer le suivi budgétaire relatif aux actions culturelles
- . Rédiger les bilans annuels des actions et des dispositifs partenariaux et en assurer l'évaluation

3. QUALITÉS ET COMPETENCES

- Ouverture à la diversité des expressions et des pratiques artistiques.
- Connaissance du spectacle vivant et de ses enjeux
- Sens de la relation publique, de la pédagogie et de la coordination d'équipes.
- Connaissance du territoire et des partenaires locaux.
- Maîtrise des acteurs culturels et éducatifs & des institutions publiques
- Maîtrise des aspects budgétaires et financiers du secteur délégué de l'action culturelle.
- Esprit d'initiative. Rigueur et capacité d'organisation.
- Force de proposition
- Compétences rédactionnelles (synthèse et analyse).
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Disponibilité (soir et Week-end)
- Niveau de formation supérieure
- Permis B

4. MODALITÉS DE REMUNERATION

Contrat à Durée Indéterminée - Temps plein / Convention Collective Nationale de l'Animation

Candidatures à adresser à cecile.boussion@jardindeverre.fr et patrick.loquai@jardindeverre.fr avant le 5 janvier, entretiens prévus du 10 au 14 janvier.